VILLE DE VAUDREUIL-DORION
2555, rue Dutrisac
Vaudreuil–Dorion,
Québec, J7V 7E6
Tél. : (450) 455–3371
Téléc. : (450) 424–8540

Vaudreuil-Dorion

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

NUMÉRO DE PROJET : NP00247

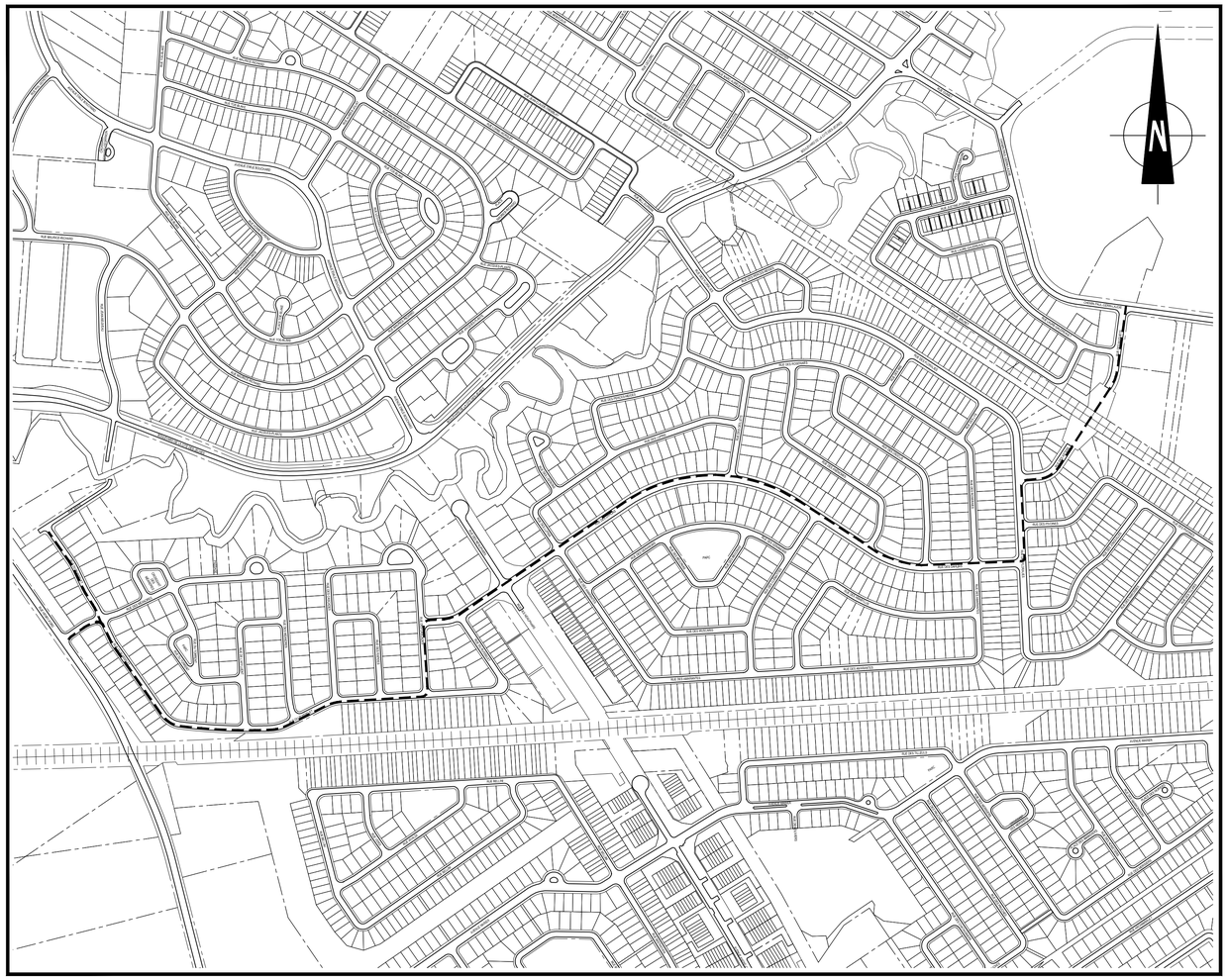

TABLE DES MATIÈRES

FEUILLET	DESCRIPTION
C-00	Frontispice
C-01	Effacement du marquage existant chaînages 0+000 à 2+150
C-02	Marquage de la voie cyclable chaînages 3+000 à 3+182
C-03	Marquage de la voie cyclable chaînages 0+000 à 0+315
C-04	Marquage de la voie cyclable chaînages 0+315 à 0+620
C-05	Marquage de la voie cyclable chaînages 0+620 à 0+950
C-06	Marquage de la voie cyclable chaînages 0+950 à 1+380
C-07	Marquage de la voie cyclable chaînages 1+380 à 1+780
C-08	Marquage de la voie cyclable chaînages 1+780 à 2+150
C-09	Marquage de la voie cyclable chaînages 2+150 à 2+400
C-10	Plan de signalisation
C-11	Plan de détails

POUR CONSTRUCTION
2019–05–28

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18	Feuille no : C-00
Vérifié par : A. PROULX	Échelle : 1 : 5 000	de : C-11
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	Dossier no : NP00247	Révision : 00
	No Seq. DWG: 927046 / No Seq. PDF: 927137	Format plan: A-1 (841 x 594)

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
EFFACEMENT DU MARQUAGE EXISTANT
CHAINAGES 0+000 À 2+400

NOTE: TOUT LE MARQUAGE EXISTANT, SOIT LES LIGNES DE CENTRE, LIGNES D'ARRÊT ET AUTRES, DEVRA ÊTRE EFFACÉ AVANT TOUT AUTRES TRAVAUX DE MARQUAGE.

LÉGENDE

EXISTANT/RELEVÉ	DESCRIPTION	PROJETÉ
	REGARD	
	REGARD-PUISARD	
	PUISARD	
	STATION DE POMPAGE	
	PONCEAU AVEC MUR DE TÊTE	
	PONCEAU SANS MUR DE TÊTE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	BORNE-FONTAINE	
	POTEAU H.Q. & BELL	
	PANNEAU DE SIGNALISATION	
	LAMPADAIRE	
	HAIE ET ARBUSTE	
	ARBRE FEUILLU	
	ARBRE CONIFÈRE	
	LIGNE DE BOISÉ	
× 25,42	ÉLÉVATION	+ 25,41
ASP	SERVICE D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC	ASP
	FOSSÉ (FOND)	
	FOSSÉ (HAUT)	
	ACCOTEMENT	
x	CLÔTURE	x
	LIMITE DE LOT	
A	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN ASPHALTE	A
G	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN GRAVIER	G
P	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN PAVÉE-UNI	P
B	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN BÉTON	B
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
	ÉGOUT SANITAIRE	>
	ÉGOUT COMBINÉ	
E	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE	E
	FILS ÉLECTRIQUE	
	BORNE D'ARPENTEUR	
	REPÈRE GÉODÉSIQUE	

No	Nature	Date	Par	Approuvé par
01	POUR CONSTRUCTION	2019-05-28	M.R.	S.C.
00	POUR COMMENTAIRES TRANSPORT ACTIF	2019-04-18	M.R.	S.C.

Révisions

N.B. : L'adjudicataire devra, avant de commencer tout travail :

a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes au chantier;
b) avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;
c) avant de creuser, faire une demande de localisation à INFO-EXCAVATION (info-ex.com)

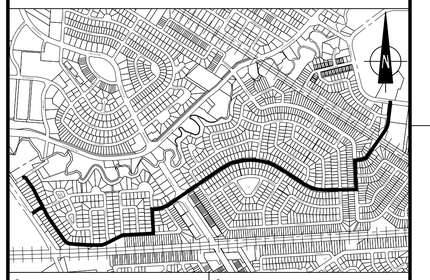

Sceau :

INGÉNIEUR Sylvain Charland 123536 QUÉBEC
2019-06-03

Sceau :

Vaudreuil-Dorion

DIVISION GÉNIE

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

Titre :

EFFACEMENT DU MARQUAGE EXISTANT
CHAINAGES 0+000 À 2+400

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18		Feuille no : C-01
Vérifié par : A. PROULX	Échelle Hor. : 1 : 3 000 Échelle Ver. : -		de : C-11
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	Dossier no : NP00247		Révision : 01
	No Seq. DWG: 927046 No Seq. PDF: 927137	Format plan: A-1 (841 x 594)	

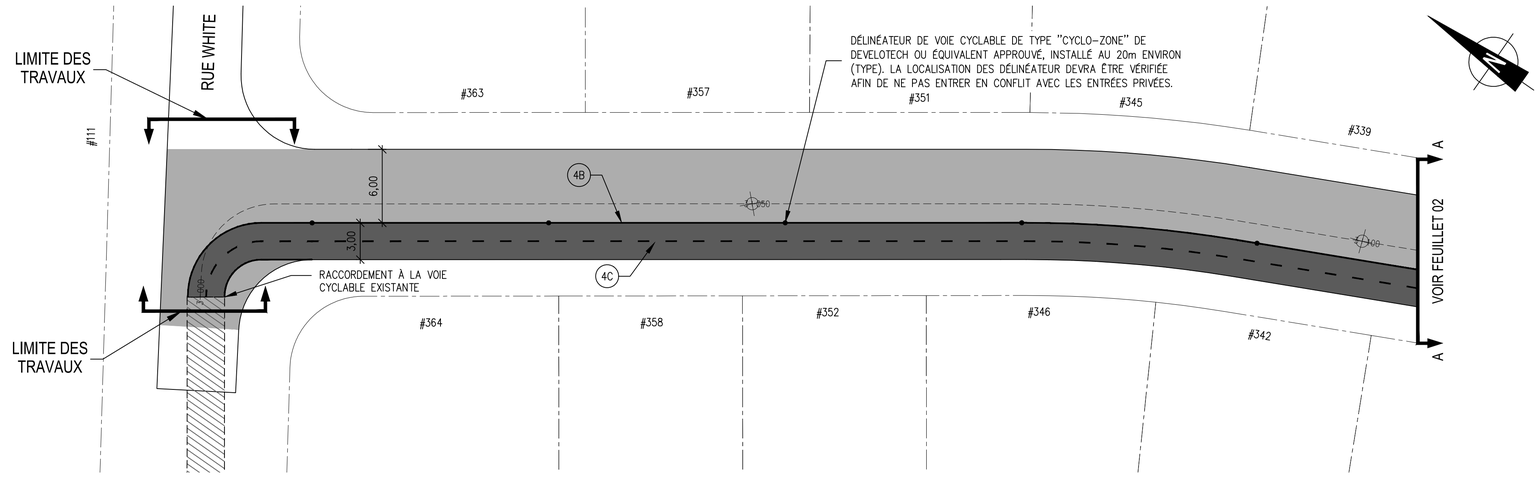

VOIE CYCLABLE PROJETÉE

MARQUAGE RUE DU RUISSELET (0+000 À 0+080)

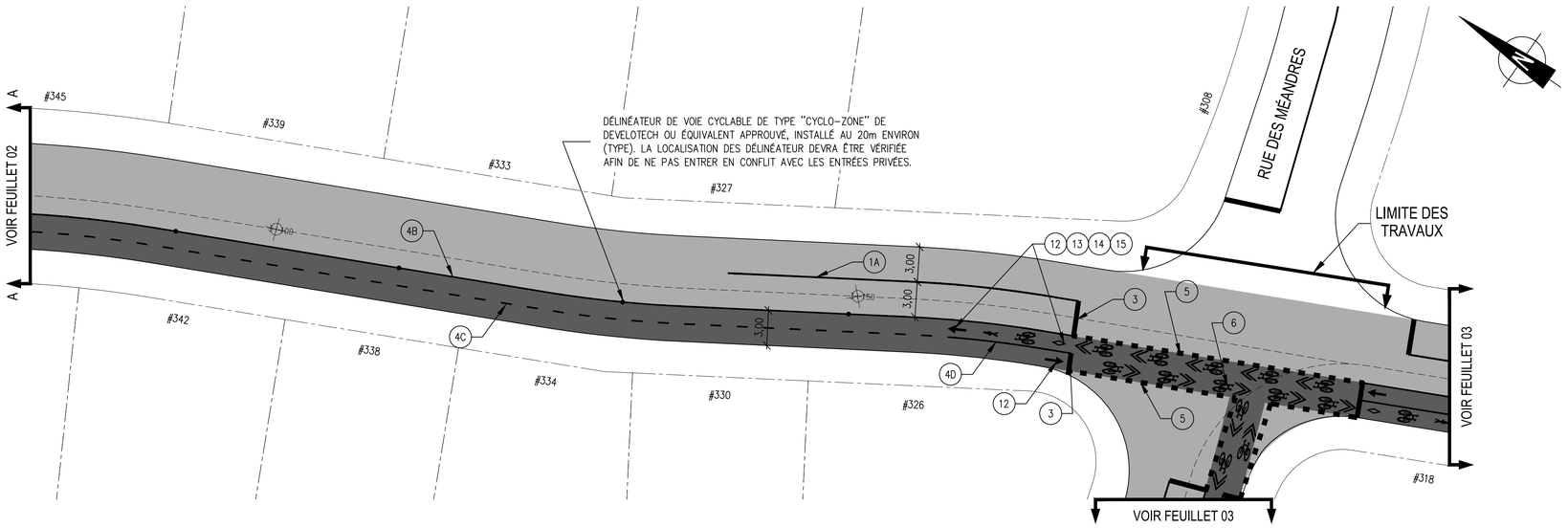

VOIE CYCLABLE PROJETÉE

MARQUAGE RUE DU RUISSELET (0+080 À 0+230)

LÉGENDE

EXISTANT/RELEVÉ	DESCRIPTION	PROJETÉ
	REGARD	
	REGARD-PUISARD	
	PUISARD	
	STATION DE POMPAGE	
	PONCEAU AVEC MUR DE TÊTE	
	PONCEAU SANS MUR DE TÊTE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	BORNE-FONTAINE	
	POTEAU H.Q. & BELL	
	PANNEAU DE SIGNALISATION	
	LAMPADAIRE	
	HAIE ET ARBUSTE	
	ARBRE FEUILLU	
	ARBRE CONIFÈRE	
	LIGNE DE BOISÉ	
× 25,42	ÉLÉVATION	+ 25,44
ASP	SERVICE D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC	ASP
	FOSSÉ (FOND)	
	FOSSÉ (HAUT)	
	ACCOTEMENT	
x	CLÔTURE	x
	LIMITE DE LOT	
A	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN ASPHALTE	A
G	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN GRAVIER	G
P	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN PAVÉE-UNI	P
B	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN BÉTON	B
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
	ÉGOUT SANITAIRE	>
	ÉGOUT COMBINÉ	
E	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE	E
	FILS ÉLECTRIQUE	
	BORNE D'ARPENTEUR	
	REPÈRE GÉODÉSIQUE	

No	Nature	Date	Par	Approuvé par
01	POUR CONSTRUCTION	2019-05-28	M.R.	S.C.
00	POUR COMMENTAIRES TRANSPORT ACTIF	2019-04-18	M.R.	S.C.

Révisions

N.B. : L'adjudicataire devra, avant de commencer tout travail :

a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes au chantier;

b) avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;

c) avant de creuser, faire une demande de localisation à INFO-EXCAVATION (info-ex.com)

Sceau :

INGÉNIEUR Sylvain Charland 123536 QUÉBEC
2019-06-03

Sceau :

Vaudreuil-Dorion

DIVISION GÉNIE

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

Titre :

MARQUAGE DE LA VOIE CYCLABLE
CHAINAGES 3+000 À 3+182

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18	Feuille no : C-02
Vérifié par : A. PROULX	Échelle Hor. : 1 : 250 Échelle Ver. : -	de : C-11
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	Dossier no : NP00247	Révision : 01
	No Seq. DWG : 927046 No Seq. PDF : 927137	Format plan : A-1 (841 x 594)

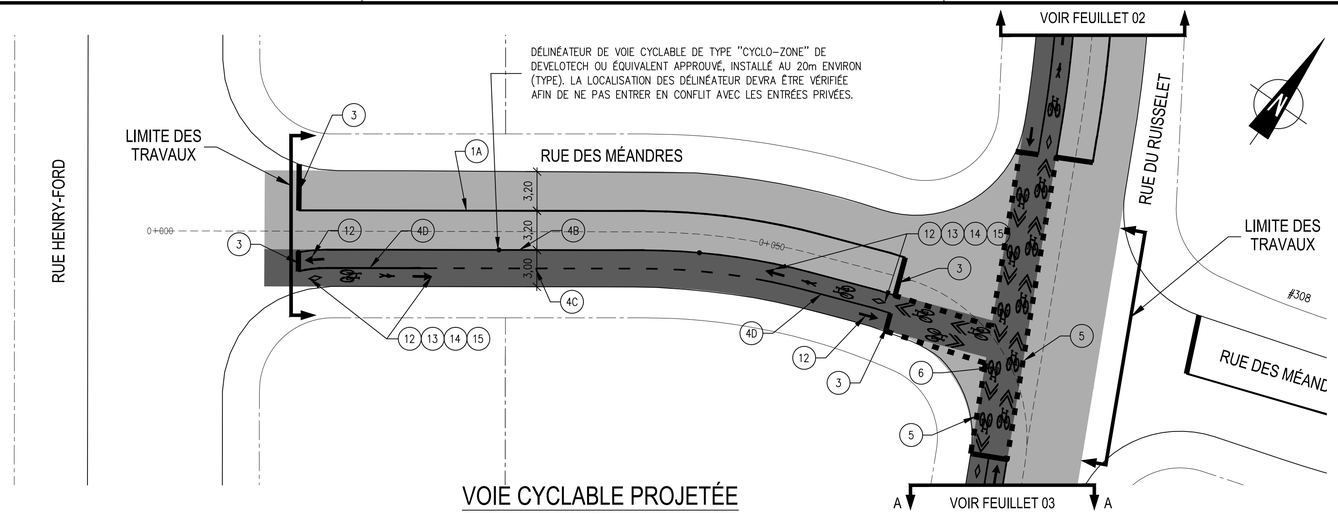

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES MÉANDRES (0+000 À 0+080)

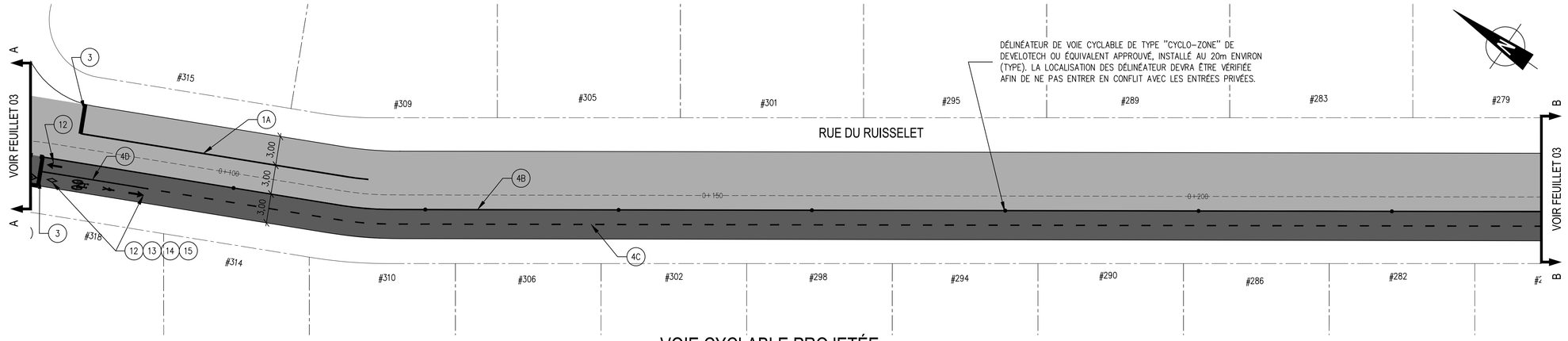

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DU RUISSELET (0+080 À 0+230)

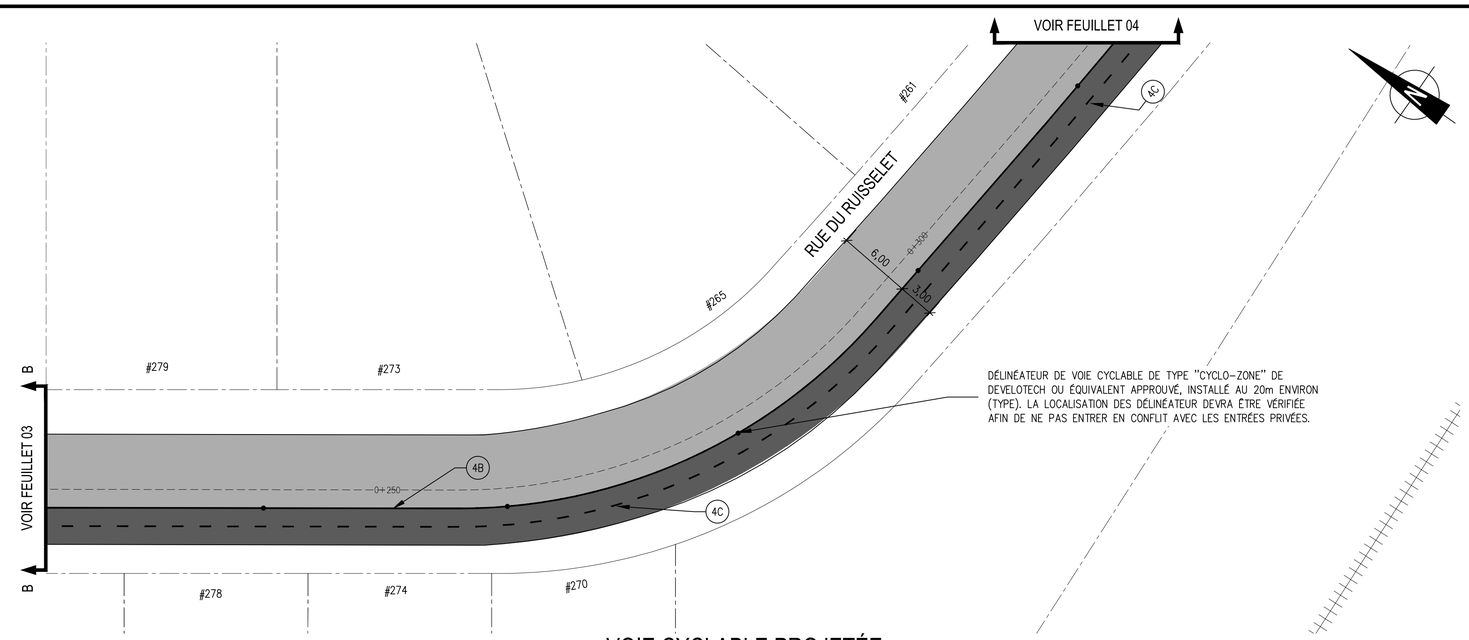

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DU RUISSELET (0+230 À 0+315)

LÉGENDE

EXISTANT/RELEVÉ	DESCRIPTION	PROJETÉ
	REGARD	
	REGARD-PUISARD	
	PUISARD	
	STATION DE POMPAGE	
	PONCEAU AVEC MUR DE TÊTE	
	PONCEAU SANS MUR DE TÊTE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	BORNE-FONTAINE	
	POTEAU H.Q. & BELL	
	PANNEAU DE SIGNALISATION	
	LAMPADAIRE	
	HAIE ET ARBUSTE	
	ARBRE FEUILLU	
	ARBRE CONIFÈRE	
	LIGNE DE BOISÉ	
× 25,42	ÉLÉVATION	+ 25,41
GSP	SERVICE D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC	GSP
	FOSSÉ (FOND)	
	FOSSÉ (HAUT)	
	ACCOTEMENT	
x	CLÔTURE	x
	LIMITE DE LOT	
A	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN ASPHALTE	A
G	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN GRAVIER	G
P	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN PAVÉE-UNI	P
B	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN BÉTON	B
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
>	ÉGOUT SANITAIRE	>
o o >	ÉGOUT COMBINÉ	o o >
E	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE	E
	FILS ÉLECTRIQUE	
	BORNE D'ARPENTEUR	
	REPÈRE GÉODÉSIQUE	

No	Nature	Date	Par	Approuvé par
01	POUR CONSTRUCTION	2019-05-28	M.R.	S.C.
00	POUR COMMENTAIRES TRANSPORT ACTIF	2019-04-18	M.R.	S.C.

Révisions

N.B. : L'adjudicataire devra, avant de commencer tout travail :

a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes au chantier;
b) avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;
c) avant de creuser, faire une demande de localisation à INFO-EXCAVATION (info-ex.com)

Sceau :

INGÉNIEUR Sylvain Charland 123536 QUÉBEC
2019-06-03

Sceau :

Vaudreuil-Dorion

DIVISION GÉNIE

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

Titre :

MARQUAGE DE LA VOIE CYCLABLE
CHAINAGES 0+000 À 0+315

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18		Feuille no : C-03
Vérifié par : A. PROULX	Échelle Hor. : 1 : 250	Échelle Ver.: -	de : C-11
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	Dossier no : NP00247		Révision : 01
	No Seq. DWG: 927046	No Seq. PDF: 927137	Format plan: A-1 (841 x 594)

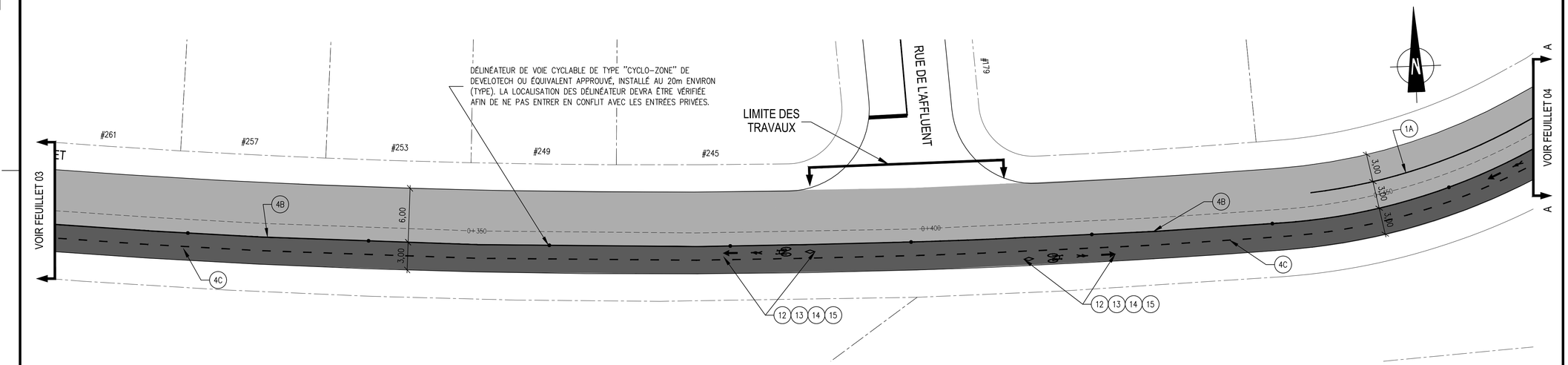

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DU RUISSELET (0+315 À 0+460)

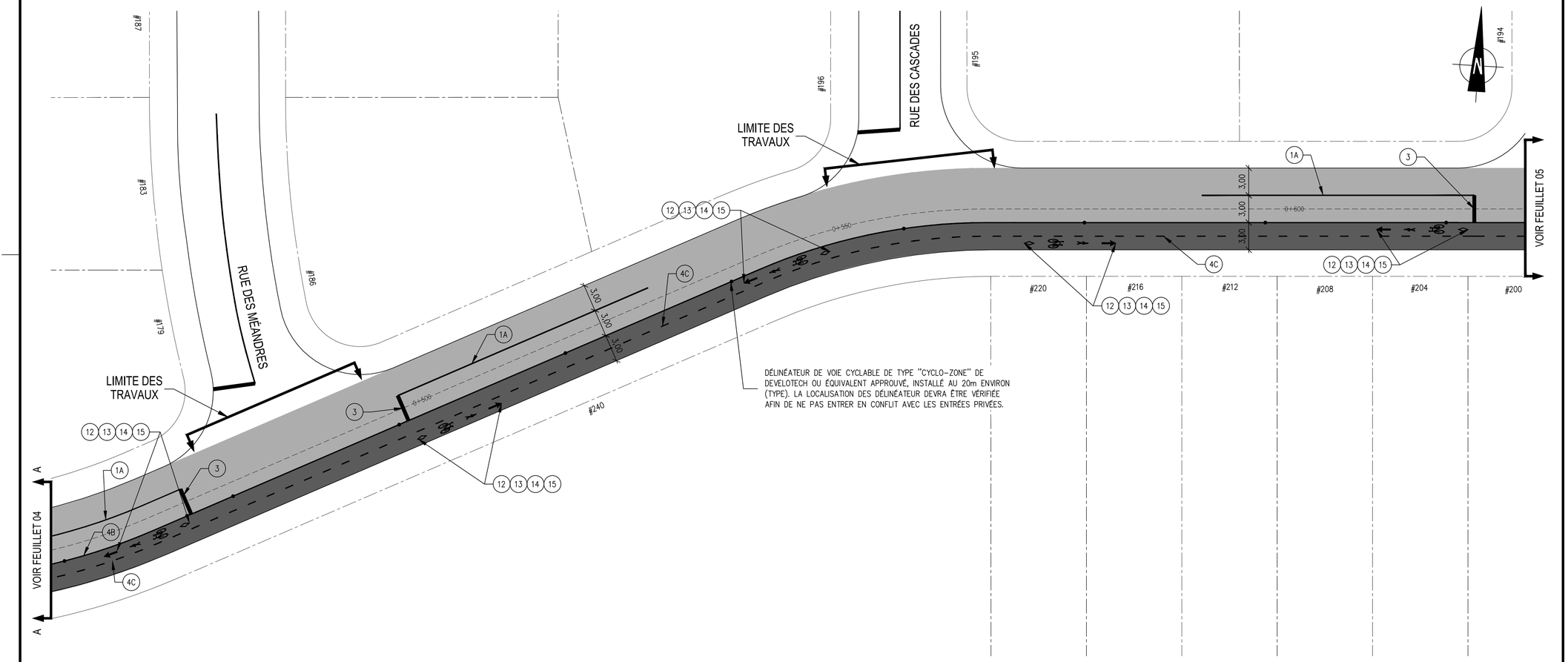

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DU RUISSELET (0+460 À 0+620)

LÉGENDE

EXISTANT/RELEVÉ	DESCRIPTION	PROJETÉ
	REGARD	
	REGARD-PUISARD	
	PUISARD	
	STATION DE POMPAGE	
	PONCEAU AVEC MUR DE TÊTE	
	PONCEAU SANS MUR DE TÊTE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	BORNE-FONTAINE	
	POTEAU H.Q. & BELL	
	PANNEAU DE SIGNALISATION	
	LAMPADAIRE	
	HAIE ET ARBUSTE	
	ARBRE FEUILLU	
	ARBRE CONIFÈRE	
	LIGNE DE BOISÉ	
x 25,42	ÉLÉVATION	+ 25,34
ASP	SERVICE D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC	ASP
	FOSSÉ (FOND)	
	FOSSÉ (HAUT)	
	ACCOTEMENT	
x	CLÔTURE	x
	LIMITE DE LOT	
A	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN ASPHALTE	A
G	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN GRAVIER	G
P	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN PAVÉE-UNI	P
B	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN BÉTON	B
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
	ÉGOUT SANITAIRE	>
o o	ÉGOUT COMBINÉ	o o >
E	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE	E
	FILS ÉLECTRIQUE	
	BORNE D'ARPENTEUR	
	REPÈRE GÉODÉSIQUE	

No	Nature	Date	Par	Approuvé par
01	POUR CONSTRUCTION	2019-05-28	M.R.	S.C.
00	POUR COMMENTAIRES TRANSPORT ACTIF	2019-04-18	M.R.	S.C.

Révisions

N.B. : L'adjudicataire devra, avant de commencer tout travail :

a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes au chantier;
b) avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;
c) avant de creuser, faire une demande de localisation à INFO-EXCAVATION (info-ex.com)

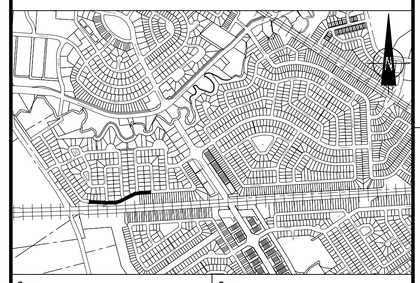

Sceau :

INGÉNIEUR Sylvain Charland 123536 QUÉBEC
2019-06-03

Sceau :

Vaudreuil-Dorion

DIVISION GÉNIE

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

Titre :

MARQUAGE DE LA VOIE CYCLABLE
CHAINAGES 0+315 À 0+620

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18		Feuille no : C-04
Vérifié par : A. PROULX	Échelle Hor. : 1 : 250	Échelle Ver. : -	de : C-11
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	Dossier no : NP00247		Révision : 01
	No Seq. DWG : 927046	No Seq. PDF : 927137	Format plan : A-1 (841 x 594)

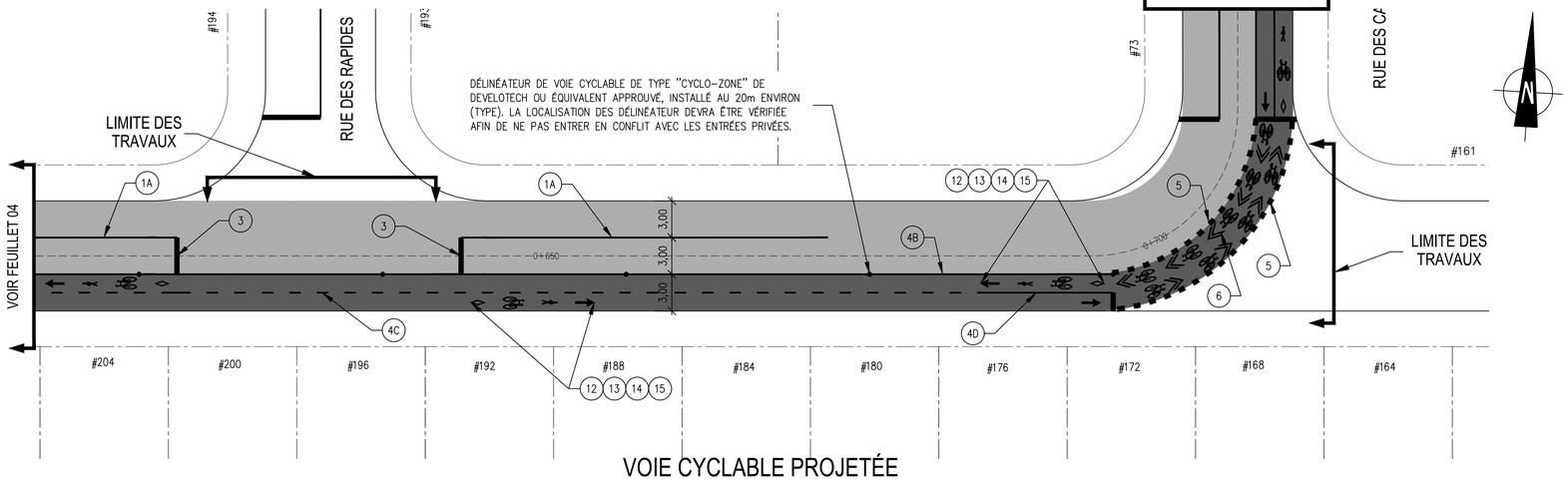

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DU RUISSELET (0+620 À 0+710)

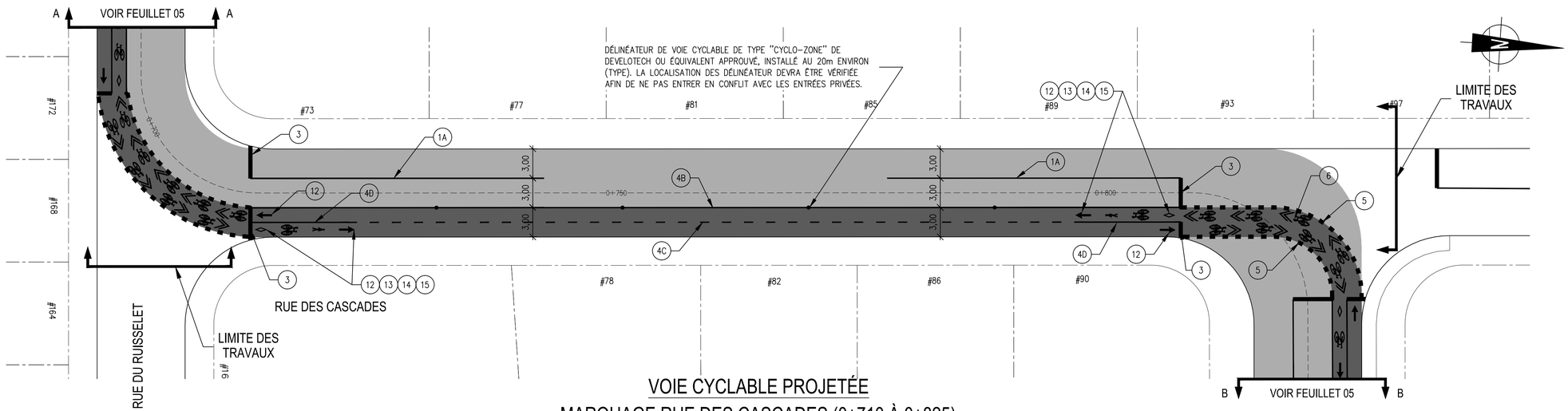

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES CASCADES (0+710 À 0+825)

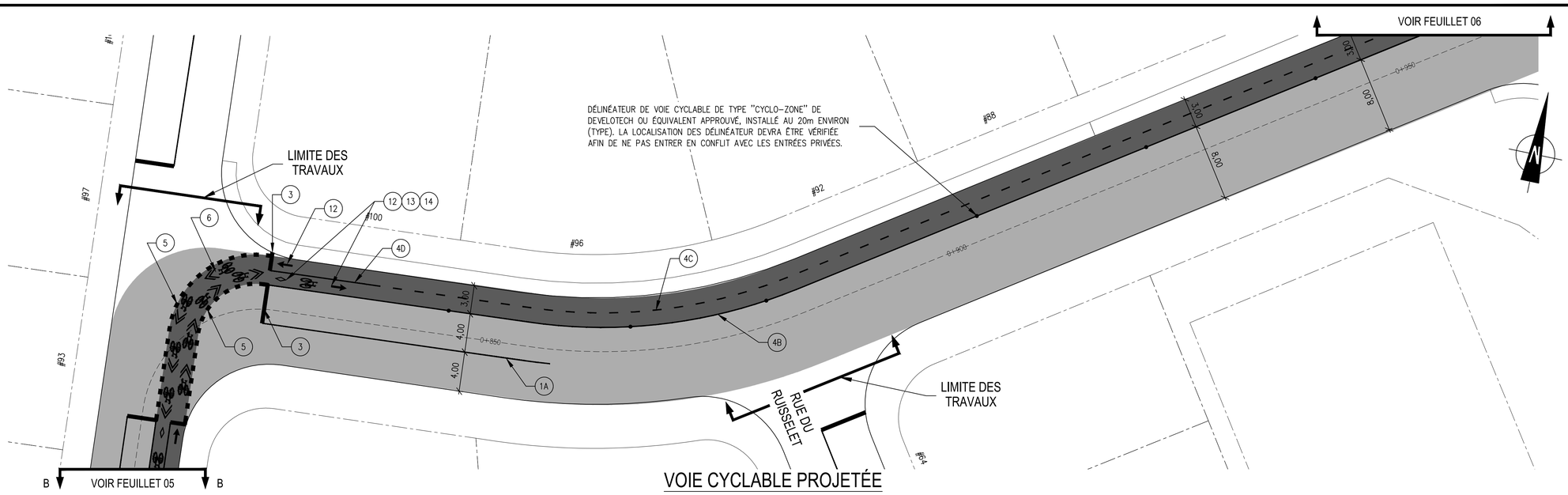

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES DAHLIAS (0+825 À 0+950)

LÉGENDE

EXISTANT/RELEVÉ	DESCRIPTION	PROJETÉ
	REGARD	
	REGARD-PUISARD	
	PUISARD	
	STATION DE POMPAGE	
	PONCEAU AVEC MUR DE TÊTE	
	PONCEAU SANS MUR DE TÊTE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	BORNE-FONTAINE	
	POTEAU H.Q. & BELL	
	PANNEAU DE SIGNALISATION	
	LAMPADAIRE	
	HAIE ET ARBUSTE	
	ARBRE FEUILLU	
	ARBRE CONIFÈRE	
	LIGNE DE BOISÉ	
x 25,42	ÉLÉVATION	+ 25,34
ASP	SERVICE D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC	ASP
	FOSSÉ (FOND)	
	FOSSÉ (HAUT)	
	ACCOTEMENT	
x	CLÔTURE	x
	LIMITE DE LOT	
A	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN ASPHALTE	A
G	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN GRAVIER	G
P	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN PAVÉE-UNI	P
B	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN BÉTON	B
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
	ÉGOUT SANITAIRE	>
	ÉGOUT COMBINÉ	
E	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE	E
	FILS ÉLECTRIQUE	
	BORNE D'ARPENTEUR	
	REPÈRE GÉODÉSIQUE	

No	Nature	Date	Par	Approuvé par
01	POUR CONSTRUCTION	2019-05-28	M.R.	S.C.
00	POUR COMMENTAIRES TRANSPORT ACTIF	2019-04-18	M.R.	S.C.

Révisions

N.B. : L'adjudicataire devra, avant de commencer tout travail :

a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes au chantier;
b) avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;
c) avant de creuser, faire une demande de localisation à INFO-EXCAVATION (info-ex.com)

Sceau :

INGÉNIEUR Sylvain Charland 123536 QUÉBEC
2019-06-03

Sceau :

Vaudreuil-Dorion

DIVISION GÉNIE
SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

Titre :

MARQUAGE DE LA VOIE CYCLABLE
CHAINAGES 0+620 À 0+950

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18		Feuille no : C-05
Vérifié par : A. PROULX	Échelle Hor. : 1 : 250 Échelle Ver. : -		de : C-11
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	Dossier no : NP00247		Révision : 01
	No Seq. DWG : 927046 No Seq. PDF : 927137		Format plan : A-1 (841 x 594)

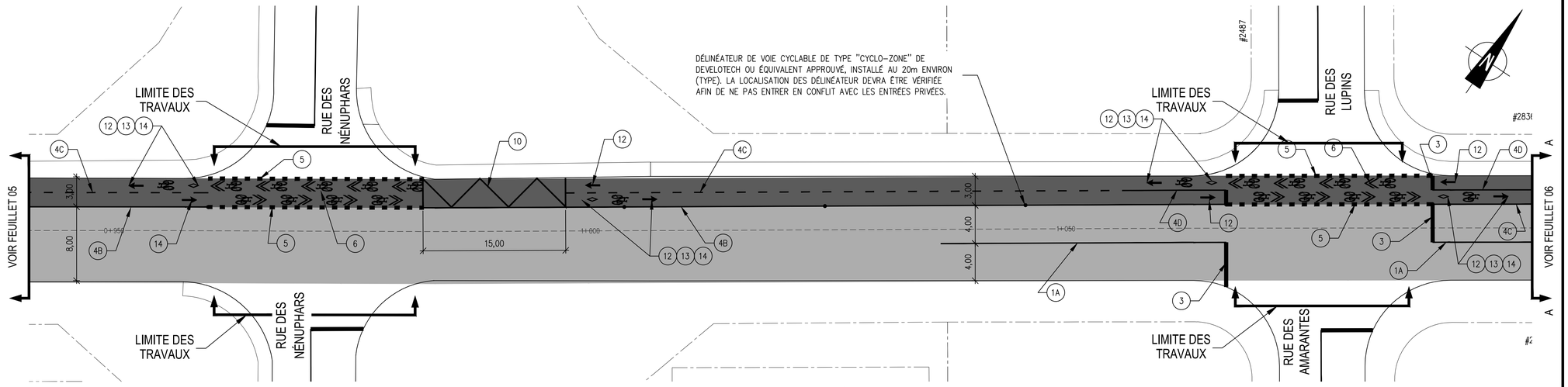

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES DAHLIAS (0+950 À 1+090)

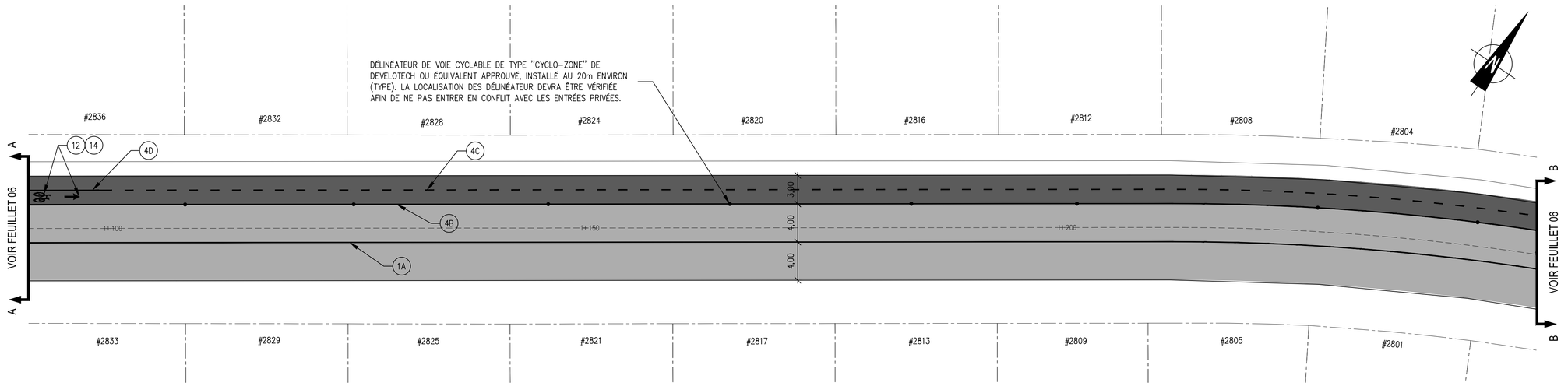

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES DAHLIAS (1+090 À 1+245)

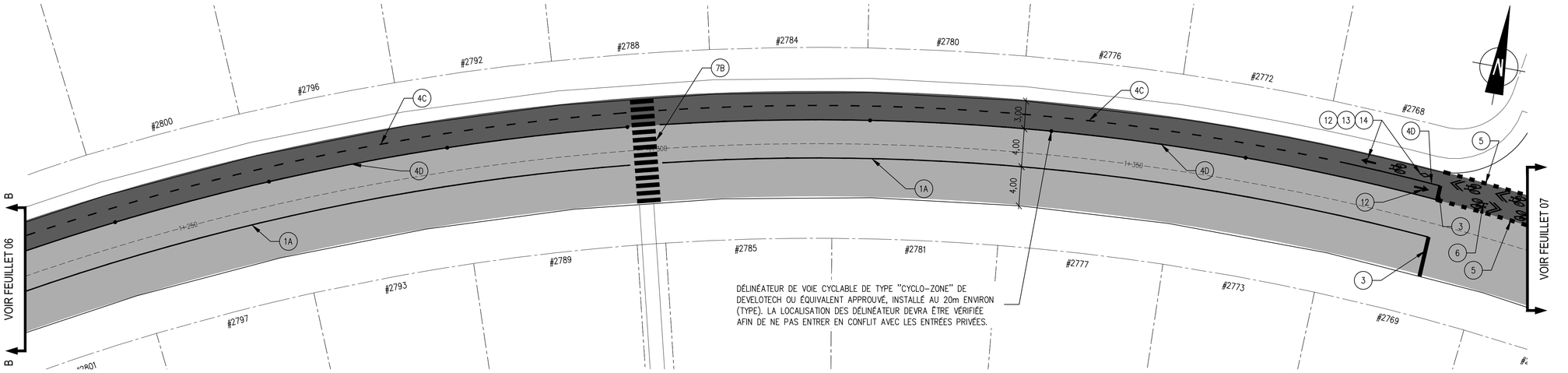

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES DAHLIAS (1+245 À 1+380)

LÉGENDE

EXISTANT/RELEVÉ	DESCRIPTION	PROJETÉ
	REGARD	
	REGARD-PUISARD	
	PUISARD	
	STATION DE POMPAGE	
	PONCEAU AVEC MUR DE TÊTE	
	PONCEAU SANS MUR DE TÊTE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	BORNE-FONTAINE	
	POTEAU H.Q. & BELL	
	PANNEAU DE SIGNALISATION	
	LAMPADAIRE	
	HAIE ET ARBUSTE	
	ARBRE FEUILLU	
	ARBRE CONIFÈRE	
	LIGNE DE BOISÉ	
+ 25,42	ÉLÉVATION	+ 25,41
ASP	SERVICE D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC	ASP
	FOSSÉ (FOND)	
	FOSSÉ (HAUT)	
	ACCOTEMENT	
x	CLÔTURE	x
	LIMITE DE LOT	
A	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN ASPHALTE	A
G	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN GRAVIER	G
P	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN PAVÉE-UNI	P
B	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN BÉTON	B
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
>	ÉGOUT SANITAIRE	>
o o >	ÉGOUT COMBINÉ	o o >
E	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE	E
	FILS ÉLECTRIQUE	
	BORNE D'ARPENTEUR	
	REPÈRE GÉODÉSIQUE	

No	Nature	Date	Par	Approuvé par
01	POUR CONSTRUCTION	2019-05-28	M.R.	S.C.
00	POUR COMMENTAIRES TRANSPORT ACTIF	2019-04-18	M.R.	S.C.

Révisions

N.B. : L'adjudicataire devra, avant de commencer tout travail :

a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes au chantier;
b) avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;
c) avant de creuser, faire une demande de localisation à INFO-EXCAVATION (info-ex.com)

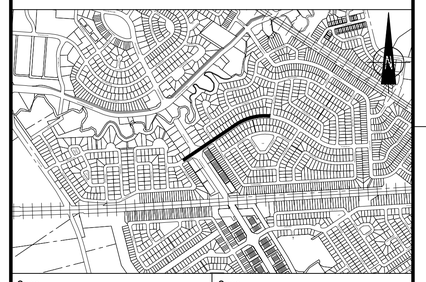

Sceau :

INGÉNIEUR Sylvain Charland 123536 QUÉBEC
2019-06-03

Sceau :

Vaudreuil-Dorion

DIVISION GÉNIE

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

Titre :

MARQUAGE DE LA VOIE CYCLABLE
CHAINAGES 0+950 À 1+380

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18		Feuille no : C-06
Vérifié par : A. PROULX	Échelle Hor. : 1 : 250 Échelle Ver. : -		de : C-11
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	Dossier no : NP00247		Révision : 01
	No Seq. DWG: 927046 No Seq. PDF: 927137	Format plan: A-1 (841 x 594)	

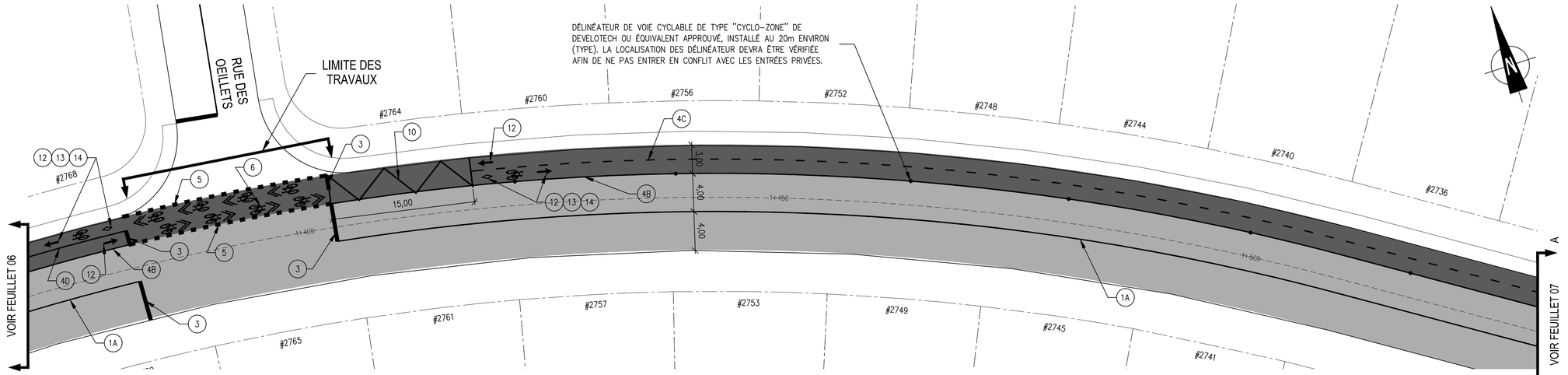

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES DAHLIAS (1+380 À 1+525)

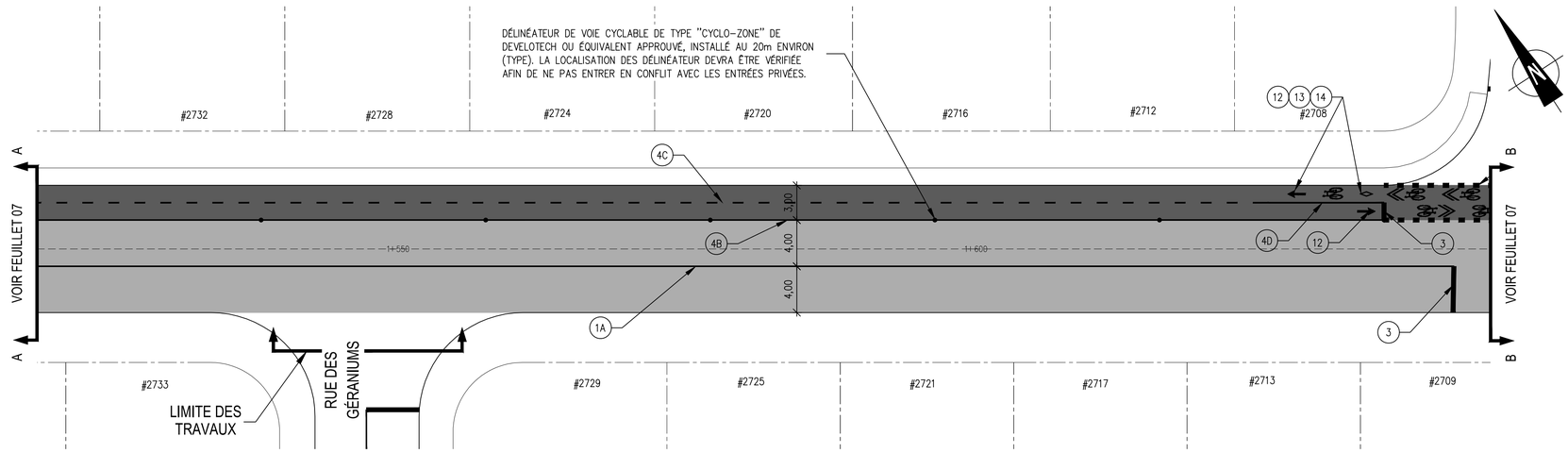

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES DAHLIAS (1+525 À 1+630)

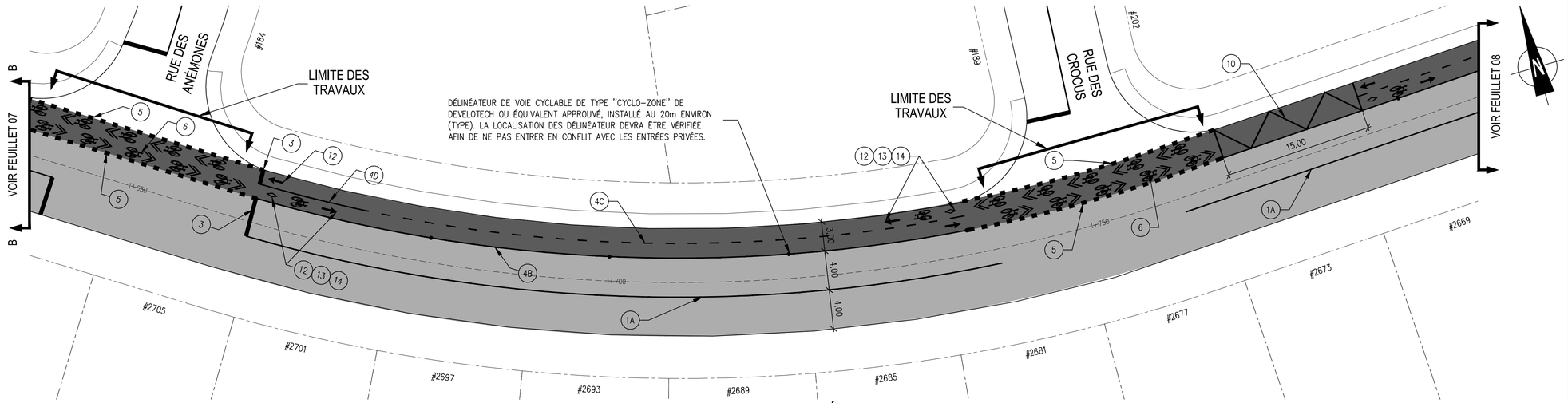

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES DAHLIAS (1+630 À 1+780)

LÉGENDE

EXISTANT/RELEVÉ	DESCRIPTION	PROJETÉ
	REGARD	
	REGARD-PUISARD	
	PUISARD	
	STATION DE POMPAGE	
	PONCEAU AVEC MUR DE TÊTE	
	PONCEAU SANS MUR DE TÊTE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	BORNE-FONTAINE	
	POTEAU H.Q. & BELL	
	PANNEAU DE SIGNALISATION	
	LAMPADAIRE	
	HAIE ET ARBUSTE	
	ARBRE FEUILLU	
	ARBRE CONIFÈRE	
	LIGNE DE BOISÉ	
x 25,42	ÉLÉVATION	+ 25,34
ASP	SERVICE D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC	ASP
	FOSSÉ (FOND)	
	FOSSÉ (HAUT)	
	ACCOTEMENT	
x	CLÔTURE	x
	LIMITE DE LOT	
A	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN ASPHALTE	A
G	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN GRAVIER	G
P	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN PAVÉE-UNI	P
B	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN BÉTON	B
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
	ÉGOUT SANITAIRE	>
	ÉGOUT COMBINÉ	
E	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE	E
	FILS ÉLECTRIQUE	
	BORNE D'ARPENTEUR	
	REPÈRE GÉODÉSIQUE	

No	Nature	Date	Par	Approuvé par
01	POUR CONSTRUCTION	2019-05-28	M.R.	S.C.
00	POUR COMMENTAIRES TRANSPORT ACTIF	2019-04-18	M.R.	S.C.

Révisions

N.B. : L'adjudicataire devra, avant de commencer tout travail :

a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes au chantier;
b) avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;
c) avant de creuser, faire une demande de localisation à INFO-EXCAVATION (info-ex.com)

Sceau :

INGÉNIEUR Sylvain Charland 123536 QUÉBEC
2019-06-03

Sceau :

Vaudreuil-Dorion

DIVISION GÉNIE

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

Titre :

MARQUAGE DE LA VOIE CYCLABLE
CHAINAGES 1+380 À 1+780

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18	Feuille no : C-07
Vérifié par : A. PROULX	Échelle Hor. : 1 : 250 Échelle Ver. : -	de : C-11
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	Dossier no : NP00247	Révision : 01
	No Seq. DWG : 927046 No Seq. PDF : 927137	Format plan : A-1 (841 x 594)

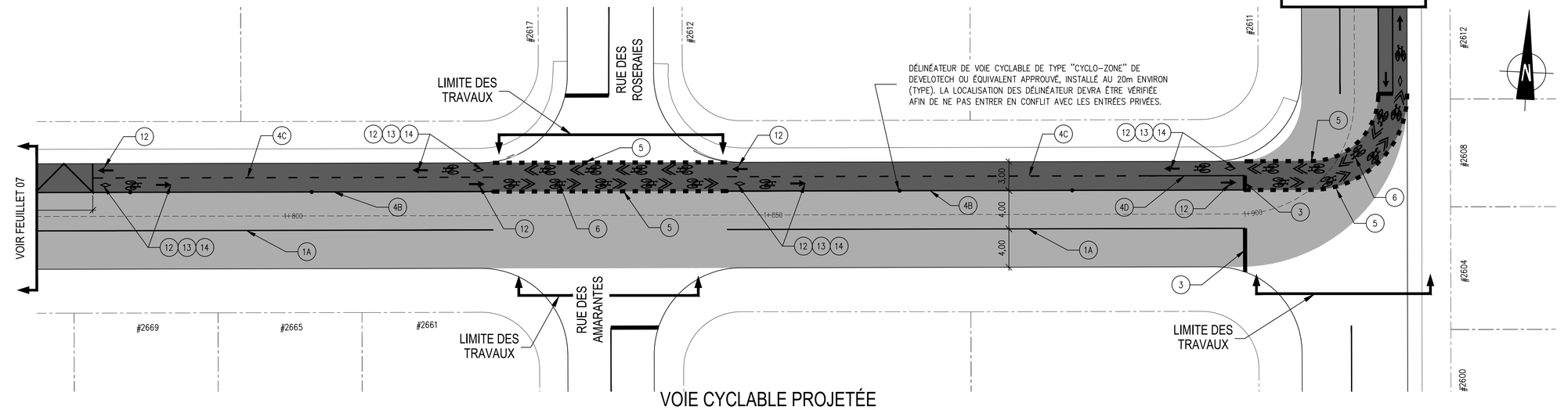

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES DAHLIAS (1+780 À 1+920)

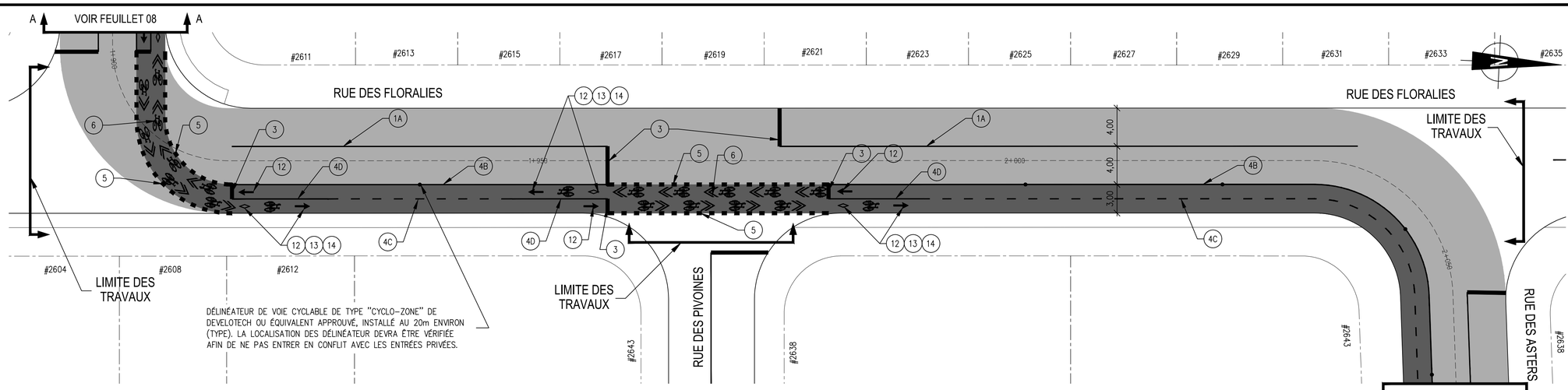

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES FLORALIE (1+920 À 2+050)

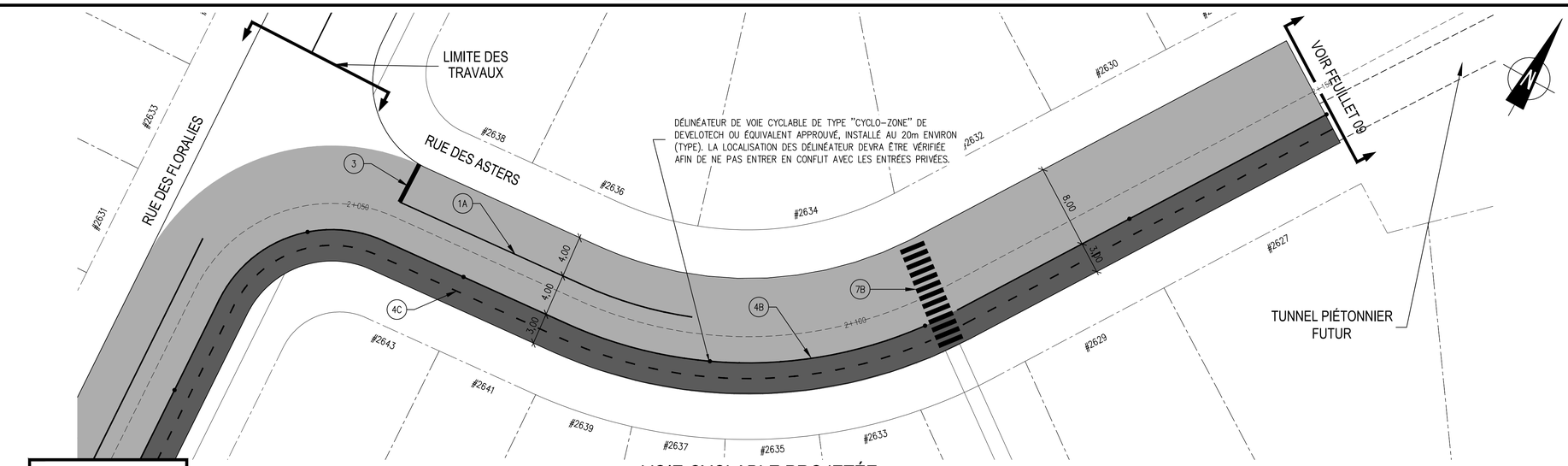

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES ASTERS (2+050 À 2+150)

LÉGENDE

EXISTANT/RELEVÉ	DESCRIPTION	PROJETÉ
	REGARD	
	REGARD-PUISARD	
	PUISARD	
	STATION DE POMPAGE	
	PONCEAU AVEC MUR DE TÊTE	
	PONCEAU SANS MUR DE TÊTE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	BORNE-FONTAINE	
	POTEAU H.Q. & BELL	
	PANNEAU DE SIGNALISATION	
	LAMPADAIRE	
	HAIE ET ARBUSTE	
	ARBRE FEUILLU	
	ARBRE CONIFÈRE	
	LIGNE DE BOISÉ	
× 25,42	ÉLÉVATION	+ 25,41
ASP	SERVICE D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC	ASP
	FOSSÉ (FOND)	
	FOSSÉ (HAUT)	
	ACCOTEMENT	
x	CLÔTURE	x
	LIMITE DE LOT	
A	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN ASPHALTE	A
G	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN GRAVIER	G
P	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN PAVÉE-UNI	P
B	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN BÉTON	B
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
>	ÉGOUT SANITAIRE	>
o o >	ÉGOUT COMBINÉ	o o >
E	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE	E
	FILS ÉLECTRIQUE	
	BORNE D'ARPENTEUR	
	REPÈRE GÉODÉSIQUE	

No	Nature	Date	Par	Approuvé par
01	POUR CONSTRUCTION	2019-05-28	M.R.	S.C.
00	POUR COMMENTAIRES TRANSPORT ACTIF	2019-04-18	M.R.	S.C.

Révisions

N.B. : L'adjudicataire devra, avant de commencer tout travail :

a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes au chantier;
b) avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;
c) avant de creuser, faire une demande de localisation à INFO-EXCAVATION (info-ex.com)

Sceau :

INGÉNIEUR Sylvain Charland 123536 QUÉBEC 2019-06-03

Sceau :

Vaudreuil-Dorion

DIVISION GÉNIE

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

Titre :

MARQUAGE DE LA VOIE CYCLABLE
CHAINAGES 1+380 À 2+150

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18	Feuille no : C-08
Vérifié par : A. PROULX	Échelle Hor. : 1 : 250 Échelle Ver. : -	de : C-11
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	Dossier no : NP00247	Révision : 01
	No Seq. DWG : 927046 No Seq. PDF : 927137	Format plan : A-1 (841 x 594)

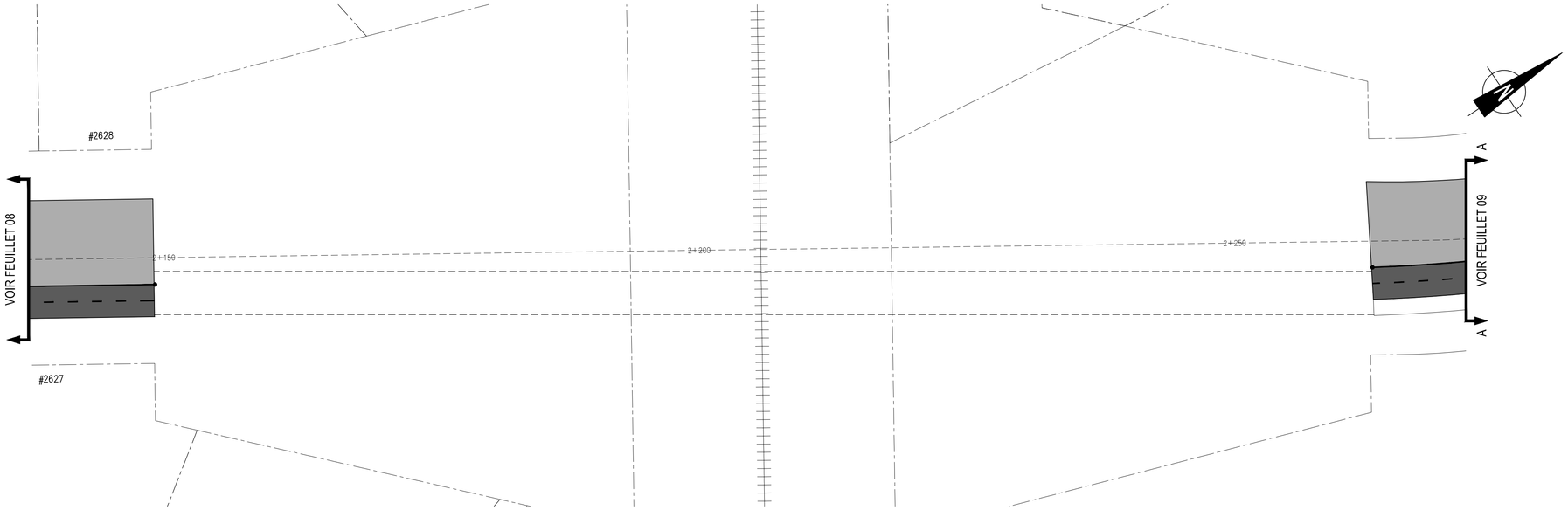

VOIE CYCLABLE PROJETÉE - TUNNEL PIÉTONNIER (FUTUR)
ENTRE DES ASTERS ET DES MUGUETS (2+150 À 2+260)

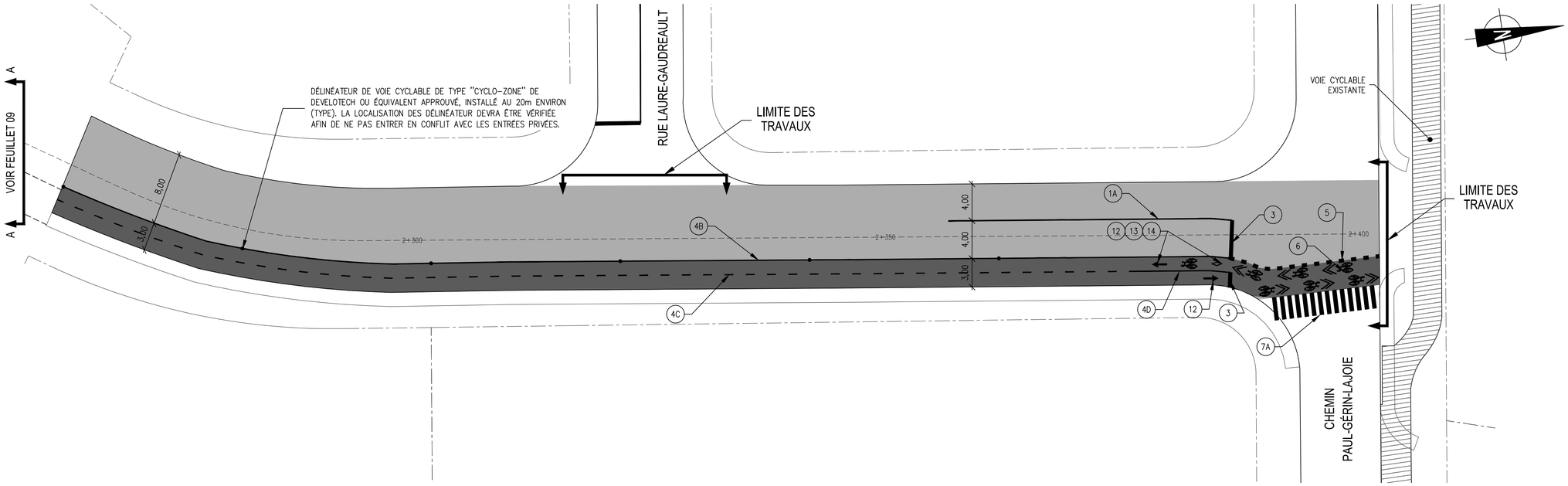

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
MARQUAGE RUE DES MUGUETS (2+260 À 2+400)

LÉGENDE

EXISTANT/RELEVÉ	DESCRIPTION	PROJETÉ
	REGARD	
	REGARD-PUISARD	
	PUISARD	
	STATION DE POMPAGE	
	PONCEAU AVEC MUR DE TÊTE	
	PONCEAU SANS MUR DE TÊTE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	BORNE-FONTAINE	
	POTEAU H.Q. & BELL	
	PANNEAU DE SIGNALISATION	
	LAMPADAIRE	
	HAIE ET ARBUSTE	
	ARBRE FEUILLU	
	ARBRE CONIFÈRE	
	LIGNE DE BOISÉ	
x 25,42	ÉLÉVATION	+ 25,41
ASP	SERVICE D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC	ASP
	FOSSÉ (FOND)	
	FOSSÉ (HAUT)	
	ACCOTEMENT	
x	CLÔTURE	x
	LIMITE DE LOT	
A	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN ASPHALTE	A
G	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN GRAVIER	G
P	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN PAVÉE-UNI	P
B	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN BÉTON	B
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
	ÉGOUT SANITAIRE	>
	ÉGOUT COMBINÉ	
E	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE	E
	FILS ÉLECTRIQUE	
	BORNE D'ARPENTEUR	
	REPÈRE GÉODÉSIQUE	

No	Nature	Date	Par	Approuvé par
01	POUR CONSTRUCTION	2019-05-28	M.R.	S.C.
00	POUR COMMENTAIRES TRANSPORT ACTIF	2019-04-18	M.R.	S.C.

Révisions

N.B. : L'adjudicataire devra, avant de commencer tout travail :

a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes au chantier;
b) avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;
c) avant de creuser, faire une demande de localisation à INFO-EXCAVATION (info-ex.com)

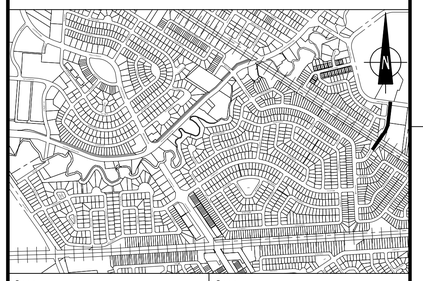

Sceau :

INGÉNIEUR Sylvain Charland 123536 QUÉBEC
2019-06-03

Sceau :

Vaudreuil-Dorion

DIVISION GÉNIE

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

Titre :

MARQUAGE DE LA VOIE CYCLABLE
CHAINAGES 2+150 À 2+400

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18	Feuille no : C-09
Vérifié par : A. PROULX	Échelle Hor. : 1 : 250 Échelle Ver. : -	de : C-11
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	Dossier no : NP00247	Révision : 01
	No Seq. DWG : 927046 No Seq. PDF : 927137	Format plan : A-1 (841 x 594)

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
PLAN DE SIGNALISATION (STATIONNEMENT INTERDIT)
CHAINAGES 0+000 À 2+400

P-150-2-D
(D) 15 REQUIS

INSTALLER À 45°
FACE AU SENS DE
CIRCULATION

P-150-2-G-D
(GD) 19 REQUIS

INSTALLER
PARALLÈLEMENT À LA
VOIE DE CIRCULATION

P-150-2-G
(G) 15 REQUIS

INSTALLER À 45°
FACE AU SENS DE
CIRCULATION

P-250-2-D-V
(VC) 49 REQUIS

INSTALLER À 45°
FACE AU SENS DE
CIRCULATION

VOIE CYCLABLE PROJETÉE
PANNEAUX DE SIGNALISATION REQUIS

LÉGENDE

EXISTANT/RELEVÉ	DESCRIPTION	PROJETÉ
	REGARD	
	REGARD-PUISARD	
	PUISARD	
	STATION DE POMPAGE	
	PONCEAU AVEC MUR DE TÊTE	
	PONCEAU SANS MUR DE TÊTE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	BORNE-FONTAINE	
	POTEAU H.Q. & BELL	
	PANNEAU DE SIGNALISATION	
	LAMPADAIRE	
	HAIE ET ARBUSTE	
	ARBRE FEUILLU	
	ARBRE CONIFÈRE	
	LIGNE DE BOISÉ	
× 25,42	ÉLÉVATION	+ 25,34
ASP	SERVICE D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC	ASP
	FOSSÉ (FOND)	
	FOSSÉ (HAUT)	
	ACCOTEMENT	
x	CLÔTURE	x
	LIMITE DE LOT	
Ⓐ	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN ASPHALTE	Ⓐ
Ⓖ	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN GRAVIER	Ⓖ
Ⓟ	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN PAVÉE-UNI	Ⓟ
Ⓑ	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN BÉTON	Ⓑ
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
>	ÉGOUT SANITAIRE	>
o o >	ÉGOUT COMBINÉ	o o >
E	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE	E
	FILS ÉLECTRIQUE	
	BORNE D'ARPENTEUR	
	REPÈRE GÉODÉSIQUE	

No	Nature	Date	Par	Approuvé par
01	POUR CONSTRUCTION	2019-05-28	M.R.	S.C.
00	POUR COMMENTAIRES TRANSPORT ACTIF	2019-04-18	M.R.	S.C.

Révisions

N.B. : L'adjudicataire devra, avant de commencer tout travail :

a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes au chantier;
b) avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;
c) avant de creuser, faire une demande de localisation à INFO-EXCAVATION (info-ex.com)

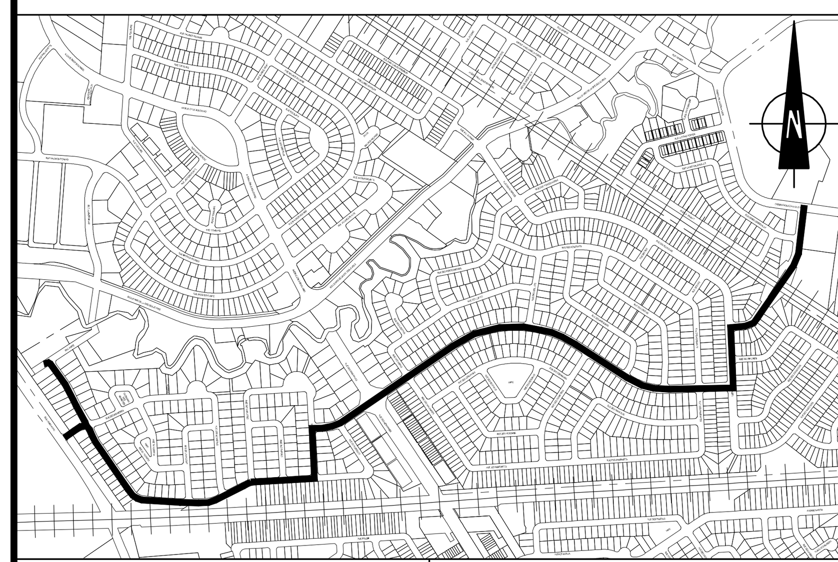

Sceau :

Sceau :

Vaudreuil-Dorion

DIVISION GÉNIE

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

Titre :

PLAN DE SIGNALISATION
CHAINAGES 0+000 À 2+400

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18	Feuille no : C-10
	Échelle Hor. : 1 : 3 000 Échelle Ver.: -	de : C-11
Vérifié par : A. PROULX	Dossier no : NP00247	Révision : 01
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	No Seq. DWG: 927046 No Seq. PDF: 927137	Format plan: A-1 (841 x 594)

TABLEAU DES TYPES DE LIGNE DE MARQUAGE

IDENT.	DIMENSIONS	COULEUR	DESCRIPTION
1A		JAUNE	LIGNE AXIALE CONTINUE, 125mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.6, P.15.1)
1B	6.0m À 15.0m, 3.0m	JAUNE	LIGNE AXIALE DISCONTINUE, 125mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.6, P.15.1)
1C		JAUNE	LIGNE AXIALE DISCONTINUE ET CONTINUE, 125mm DE LARGEUR (CHAQUE), RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.6, P.15.1)
1D		JAUNE	LIGNE AXIALE DOUBLE, 125mm DE LARGEUR (CHAQUE), RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.6, P.15.1)
2A		BLANCHE	LIGNE CONTINUE DE DÉLIMITATION DE VOIES, 125mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.6, P.15.1)
2B	3.0m, 3.0m	BLANCHE	LIGNE DISCONTINUE DE DÉLIMITATION DE VOIES, 125mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.6, P.15.1)
2C	3000, 1000	BLANCHE	LIGNE DE CONTINUITÉ 125mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.6, No. 001)
2D		BLANCHE	LIGNE CONTINUE DE DÉLIMITATION DE STATIONNEMENT, 125mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.6, P.15.1)
3		BLANCHE	LIGNE D'ARRÊT, 400mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.6, P.15.2)
4		BLANCHE	LIGNE DE RIVE, 125mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.6, P.15.1)
4A		JAUNE	LIGNE DE RIVE, 125mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.6, P.15.1)
7A	400, 400, 2400	BLANCHE	BANDES DE PASSAGE POUR PIÉTONS, 400mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE
7B	400, 400, 2400	JAUNE	BANDES DE PASSAGE POUR PIÉTONS, 400mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE

TABLEAU DES TYPES DE LIGNE DE MARQUAGE

IDENT.	DIMENSIONS	COULEUR	DESCRIPTION
7C	2.0m	BLANCHE	LIGNE POUR BANDE DE PASSAGE POUR PIÉTONS, 100mm DE LARGEUR. (TOME V, CH. 7 P.15.2)
8A	3600, 750	BLANCHE	FLÈCHE DE CONTINUITÉ, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH. 6 P.16)
8B	1350, 3000	BLANCHE	FLÈCHE DE VIRAGE À GAUCHE OU À DROITE, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH. 6 P.16)
8C	4500, 1800	BLANCHE	FLÈCHE DE CONTINUITÉ ET DE VIRAGE À DROITE OU À GAUCHE, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH. 6 P.16)
8D	2400, 3000	BLANCHE	FLÈCHE DE VIRAGE À GAUCHE ET À DROITE, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH. 6 P.16)
9A	2.0m À 6.0m, 0.4 À 0.6, 0.1 À 0.3	JAUNE OU BLANCHE	CHEVRONS EN PEINTURE 400mm DE LARGEUR (POUR LA COULEUR, ALLER SELON EXISTANT OU SELON LA DIRECTIVE DE LA VILLE)
9B	1500, 1500	BLANCHE	MARQUAGE DES ZONES D'INTERDICTION D'ARRÊT 150mm DE LARGEUR SURFACE ≤150m². (TOME V, CH. 6 P.21)
9C	2000, 2000	BLANCHE	MARQUAGE DES ZONES D'INTERDICTION D'ARRÊT 200mm DE LARGEUR SURFACE >150m². (TOME V, CH. 6 P.21)
10	90°, 90°	JAUNE	LIGNE D'ARRÊT D'AUTOBUS 150mm DE LARGEUR. (TOME V, CH. 6 P.26)
11	3.0m, 3.0m	BLANCHE	LIGNE DE DÉLIMITATION DE VOIE RÉSERVÉE ANNEXE A, TOME V, CH. 6 P.15.1
16	420, 125, 360	BLANCHE	COIN DE CASE DE STATIONNEMENT SUR RUE.
17	125, 420, 600	BLANCHE	MILIEU DE CASE DE STATIONNEMENT SUR RUE.

TABLEAU DES TYPES DE LIGNE DE MARQUAGE POUR VOIE CYCLABLE

IDENT.	DIMENSIONS	COULEUR	DESCRIPTION
3		BLANCHE	LIGNE D'ARRÊT, 400mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE.
4B		BLANCHE	LIGNE DE RIVE À L'ÉPOXY POUR VOIE CYCLABLE, 100mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.7, P.35)
4C	3000, 1000	JAUNE	LIGNE AXIALE DISCONTINUE À L'ÉPOXY POUR VOIE CYCLABLE, 100mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.7, P.35)
4D		JAUNE	LIGNE AXIALE CONTINUE À L'ÉPOXY POUR VOIE CYCLABLE, 100mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE. (TOME V, CH.7, P.35)
5	400, 400, 2400	BLANCHE	PASSAGE POUR BICYCLETTE, 400mm DE LARGEUR, RÉFLÉCHISSANTE.
6	1500, 1000, 3230	BLANCHE	PASSAGE POUR BICYCLETTE, BICYCLETTES ET CHEVRONS EN SÉQUENCE. (TOME V, CH.7, P.40)
12		BLANCHE	FLÈCHE POUR VOIE CYCLABLE. (TOME V, CH.7, P.40)
13		BLANCHE	MACLE POUR VOIE CYCLABLE. (TOME V, CH.7, P.40)
14		BLANCHE	BICYCLETTE POUR VOIE CYCLABLE. (TOME V, CH.7, P.40)
15		BLANCHE	PIÉTON POUR VOIE CYCLABLE. (TOME V, CH.7, P.40)

NOTES:

1. LES TRAVAUX DE MARQUAGE ET SIGNALISATION DOIVENT ÊTRE CONFORME AU TOME V "SIGNALISATION ROUTIÈRE VOLUME 2" DES NORMES D'OUVRAGES ROUTIERS DU MINISTÈRE DES TRANSPORT DU QUÉBEC.
2. L'EMPLACEMENT DES POTEAUX ET ENSEIGNES DE SIGNALISATION MONTRÉ AU PLAN EST APPROXIMATIVE. L'ENTREPRENEUR DOIT TENIR COMPTE DES ÉLÉMENTS EXISTANTS LORS DE L'IMPLANTATION DES POTEAUX ET ENSEIGNES.
3. LE MARQUAGE EXISTANT EN CONFLIT AVEC LES MODIFICATIONS PROPOSÉES DOIT ÊTRE EFFACÉ DE FAÇON MÉCANIQUE ET NON PEINTURÉ.
4. LE MARQUAGE DE CHAUSSÉE DEVRA ÊTRE CONFORME À LA NORME 10204, "PEINTURE À BASE D'EAU POUR LE MARQUAGE DES ROUTES" (TOME VII – MATÉRIAUX, CHAPITRE 10)
5. LES EXTRÉMITÉES DU MARQUAGE PROJETÉ DOIVENT SE RACCORDER AU MARQUAGE EXISTANT.
6. POUR DÉTAILS ADDITIONNELS SUR LA SIGNALISATION HORIZONTALE, SE RÉFÉRER AU TOME V "SIGNALISATION ROUTIÈRE VOLUME 2" DES NORMES D'OUVRAGES ROUTIERS DU MINISTÈRE DES TRANSPORT DU QUÉBEC.

QUANTITÉ POUR MARQUAGE VOIE CYCLABLE

TYPE DE LIGNE OU SYMBOLE	QUANTITÉ	UNITÉ
1A	1 370	m.lin.
3	205	m.lin.
4B	3 400	m.lin.
4C	1 956	m.lin.
4D	180	m.lin.
5	220	unité
6	110	unité
7A	14	unité
7B	27	unité
10	55	m.lin.
12	58	unité
13	33	unité
14	33	unité
15	15	unité

LÉGENDE

EXISTANT/RELEVÉ	DESCRIPTION	PROJETÉ
	REGARD	
	REGARD-PUISARD	
	PUISARD	
	STATION DE POMPAGE	
	PONCEAU AVEC MUR DE TÊTE	
	PONCEAU SANS MUR DE TÊTE	
	VANNE	
	CHAMBRE DE VANNE	
	BORNE-FONTAINE	
	POTEAU H.Q. & BELL	
	PANNEAU DE SIGNALISATION	
	LAMPADAIRE	
	HAIE ET ARBUSTE	
	ARBRE FEUILLU	
	ARBRE CONIFÈRE	
	LIGNE DE BOISÉ	
× 25,42	ÉLÉVATION	+ 25,34
ASP	SERVICE D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC	ASP
	FOSSÉ (FOND)	
	FOSSÉ (HAUT)	
	ACCOTEMENT	
x	CLÔTURE	x
	LIMITE DE LOT	
A	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN ASPHALTE	A
G	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN GRAVIER	G
P	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN PAVÉE-UNI	P
B	ENTRÉE CHARRETIÈRE EN BÉTON	B
A	AQUEDUC	A
P	ÉGOUT PLUVIAL	P
	ÉGOUT SANITAIRE	>
o o	ÉGOUT COMBINÉ	o o >
E	CONDUIT D'ÉCLAIRAGE	E
	FILS ÉLECTRIQUE	
	BORNE D'ARPENTEUR	
	REPÈRE GÉODÉSIQUE	

No	Nature	Date	Par	Approuvé par
01	POUR CONSTRUCTION	2019-05-28	M.R.	S.C.
00	POUR COMMENTAIRES TRANSPORT ACTIF	2019-04-18	M.R.	S.C.

Révisions

N.B. : L'adjudicataire devra, avant de commencer tout travail :

a) vérifier toutes les dimensions des dessins et les conditions existantes au chantier;
b) avertir aussitôt l'ingénieur de toute erreur et/ou omission;
c) avant de creuser, faire une demande de localisation à INFO-EXCAVATION (info-ex.com)

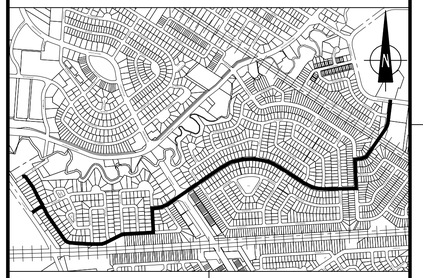

Sceau :

INGÉNIEUR Sylvain Charland 123536 QUÉBEC
2019-06-03

Sceau :

Vaudreuil-Dorion

DIVISION GÉNIE

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE CYCLABLE, RELIANT LE TUNNEL PIÉTONNIER, DU CHEMIN PAUL-GÉRIN-LAJOIE À LA RUE HENRY-FORD (DES MUGUETS, DES ASTERS, DES FLORALIES, DAHLIAS, DES CASCADES, DU RUISSELET, DES MÉANDRES ET WHITE)

Titre :

PLAN DE DÉTAILS

Préparé par : M. ROCHON	Date : 2019-04-18	Feuille no : C-11
Vérifié par : A. PROULX	Échelle Hor. : 1 : 250 Échelle Ver. : -	de : C-11
Approuvé par : S. CHARLAND, ing.	Dossier no : NP00247	Révision : 01
	No Seq. DWG : 927046 No Seq. PDF : 927137	Format plan : A-1 (841 x 594)